

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: 81109963.9

⑤① Int. Cl.³: **B 66 C 3/16**
E 02 F 3/44

㉑ Date de dépôt: 27.11.81

③① Priorité: 02.12.80 CH 8885/80

④③ Date de publication de la demande:
23.06.82 Bulletin 82/25

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: Vuistiner, Serge

CH-1961 St-Martin VS(CH)

⑦② Inventeur: Vuistiner, Serge

CH-1961 St-Martin VS(CH)

⑦④ Mandataire: Micheli, Michel Pierre et al,
MICHELI & CIE 118, Rue du Rhône Case Postale 47
CH-1211 Geneve 6(CH)

⑤④ Dispositif hydraulique pour engin de terrassement.

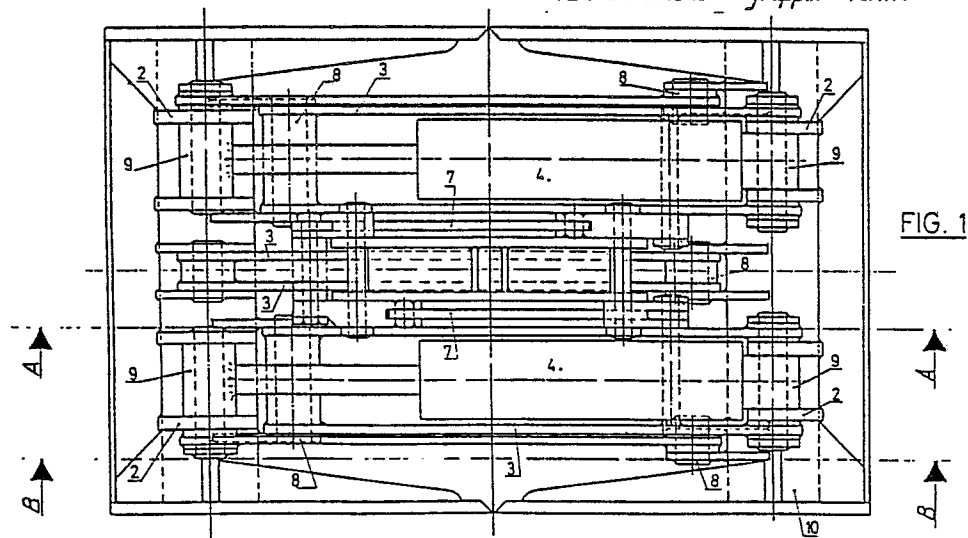
⑤⑦ comportant un système de bielles nouveau et perfectionné et permettant de meilleurs rendements et performances que les dispositifs connus jusqu'à présent.

Il permet de réaliser des économies de temps et de main-d'oeuvre et d'effectuer des travaux inaccessibles aux engins munis des dispositifs classiques, notamment grâce à

la possibilité d'utiliser les mâchoires séparément.

Les figures des feuilles de dessin 1 et 3 indiquent les différentes pièces composant le nouveau système, ainsi que leur position lorsque les mâchoires sont fermées ou ouvertes.

Vue de dessus grappin fermé



EP 0 054 207 A2

Coupe B-B

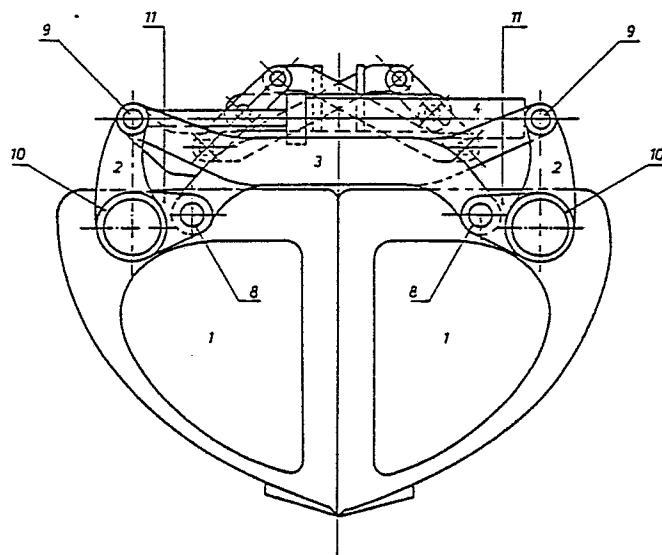


FIG. 3

DISPOSITIF HYDRAULIQUE POUR ENGIN DE TERRASSEMENT

=====

D E S C R I P T I O N

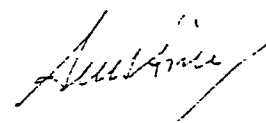
=====

Les engins de terrassement utilisés actuellement pour travaux de fouilles et similaires sont munis de mâchoires s'ouvrant et se fermant autour d'un seul axe ou, dans le meilleur des cas, sur deux axes à point fixe. Leur utilisation et leur rendement est donc limité aux mouvements que permettent les dispositifs ci-dessus.

Le dispositif faisant l'objet de la présente demande de brevet rend possible non seulement un travail meilleur et plus rapide, mais offre aussi de nouvelles possibilités d'utilisation de l'engin de terrassement; tel qu'exposé dans les revendications, d'où son caractère de nouveauté et d'originalité.

Outre les deux mâchoires 1 dont la forme est améliorée, le dispositif comprend : des leviers 2 soudés aux tubes 10, étant chacun solidaire d'une mâchoire; des bielles principales 3 reliant les axes 8 soudés sur les ferrures 11, aux axes 9 fixés sur les leviers 2; les vérins à double effet 4 actionnant les leviers 2, ainsi que les bielles principales 3; l'axe de rotation des mâchoires est déplacé latéralement, ce qui confère à l'engin une grande force de préhension; des biellettes 6 reliant les bielles principales 3 à un châssis 5 par lequel l'engin est maintenu et guidé; des leviers 7 stabilisent le châssis 5 au centre de l'appareil dans n'importe quel angle d'ouverture des mâchoires. La machine appropriée à l'emploi de l'engin décrit peut transmettre sa force à l'une ou à l'autre des mâchoires; cette force exercée sur le châssis 5 dans le sens de travail des mâchoires, engendre une réaction simultanée des deux mâchoires. Il en résulte donc une nouvelle possibilité d'application.

Les figures des feuilles de dessin ci-jointes indiquent la position des différentes pièces composant le dispositif nouveau pour lequel le brevet est demandé.



DISPOSITIF HYDRAULIQUE POUR ENGIN DE TERRASSEMENT
=====

Classification internationale des brevets d'invention E 02

R E V E N D I C A T I O N S
=====

1. Dispositif hydraulique pour engin de terrassement caractérisé par le fait qu'il comporte, en lieu et place du dispositif classique actuellement connu et utilisé, un système de bielles perfectionné.
2. Dispositif, selon revendication principale 1, caractérisé par le fait que ledit système permet de creuser des fouilles et des puits, même dans des terrains très durs et cependant avec un minimum de pression sur l'engin; de plus, les dimensions des excavations sont constantes depuis la surface jusqu'au fond, ou bien, si cela est nécessaire, la partie inférieure de l'excavation peut être plus grande que la partie supérieure; en outre, les parois restent nettes, il n'est pas nécessaire d'étayer, ni d'avoir recours à un travail manuel.
3. Dispositif, selon revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que les mâchoires de l'engin peuvent travailler ensemble ou séparément.
4. Dispositif, selon revendications 1, 2 et 3, caractérisé par le fait qu'il permet le décapage d'une surface à gazonner, par exemple, plus rapidement et plus régulièrement qu'avec le dispositif classique.
5. Dispositif, selon revendications 1, 2 et 3, caractérisé par le fait qu'il accélère et facilite le chargement et le déchargement de matériaux, tels que briques, ardoises, boules de drainage, etc.

6. Dispositif, selon revendications 1, 2, 3 et 5, caractérisé par le fait qu'il permet le déchargement des camions sans causer de dommages, contrairement à ce qui se passe avec le dispositif classique.

7. Dispositif, selon revendication 1, caractérisé par le fait qu'il permet d'effectuer des travaux d'enrochement sans avoir besoin de câble ni de main-d'oeuvre "ad hoc", les blocs de pierre pouvant être saisis directement entre les mâchoires de l'engin en toute sécurité et posés avec précision à leur emplacement.

Handwritten signature

Vue de dessus grappin fermé

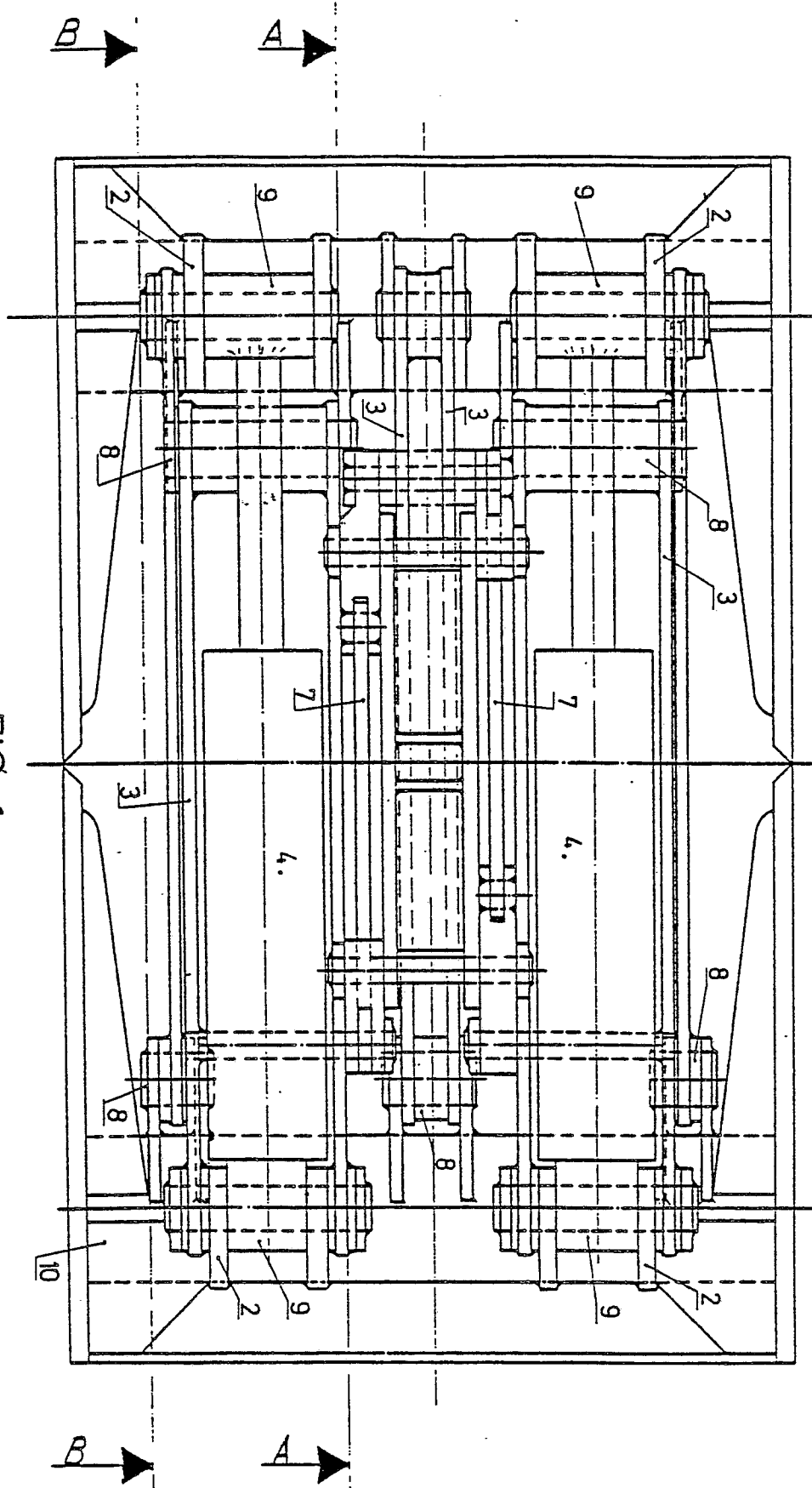


FIG. 1

Coupe A-A

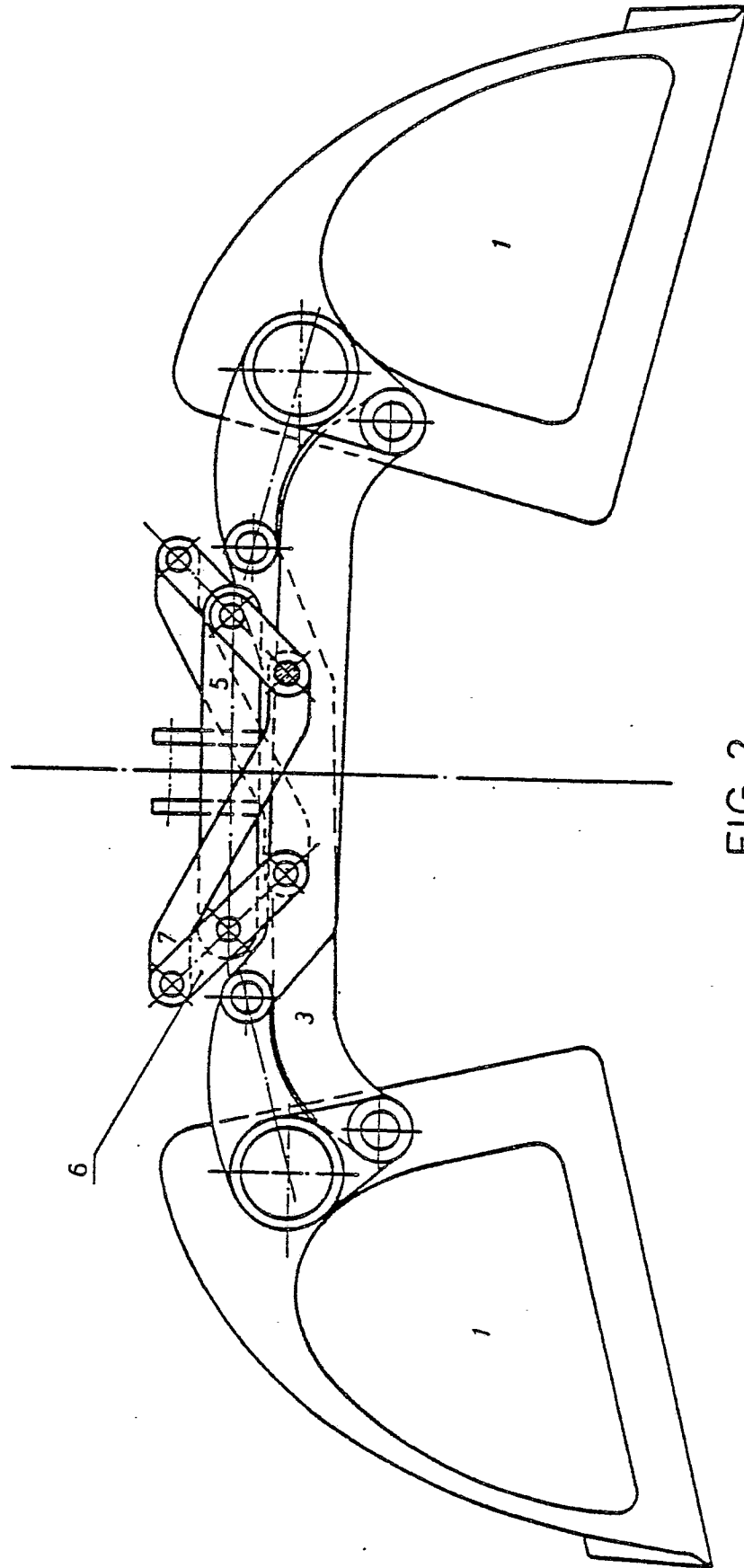


FIG. 2

Coupe B-B

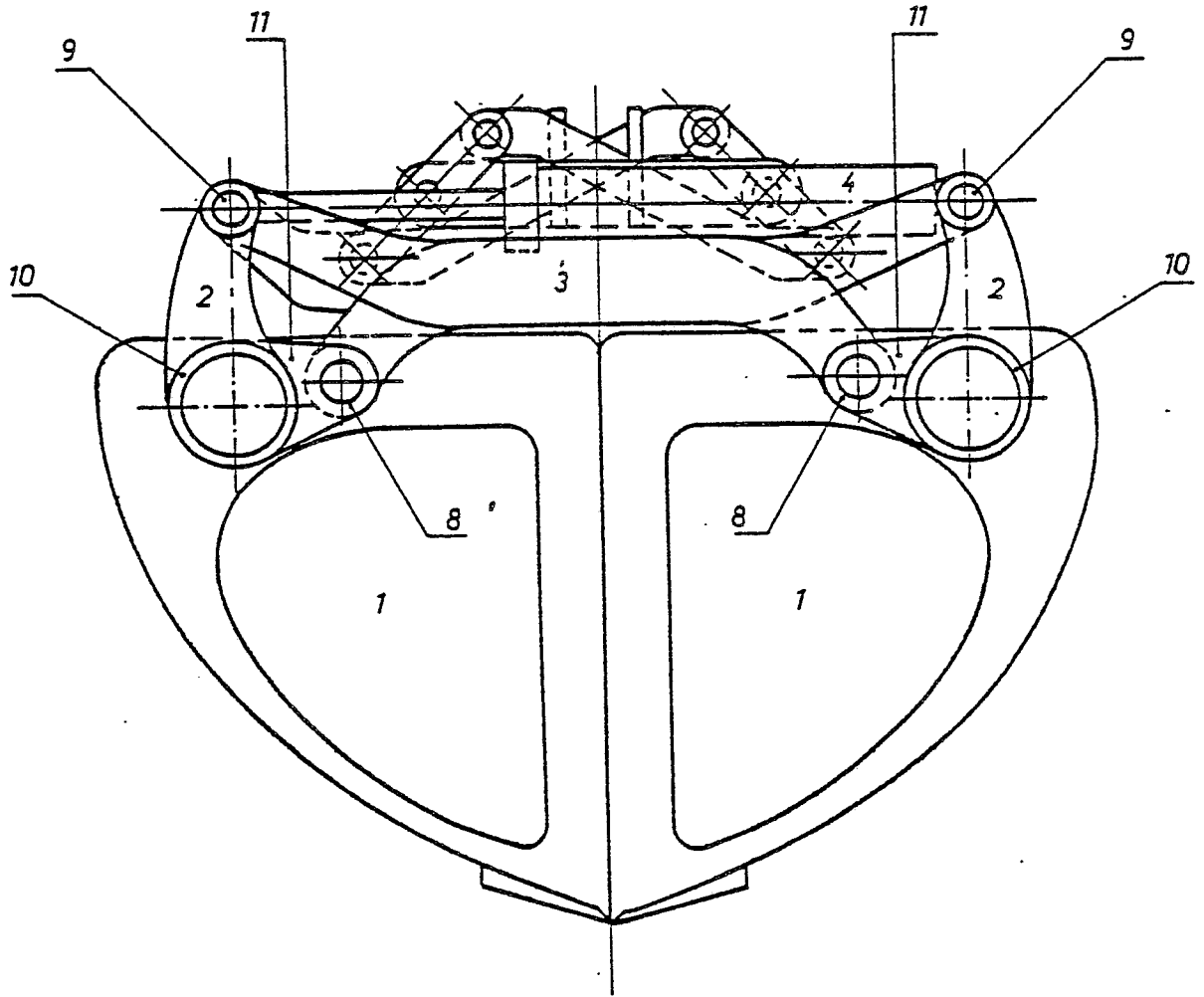


FIG. 3